

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Mairie de Fonbeauzard**

Numéro SIRET : 21310186800015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE L'UNION

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**  
**voté par nature**

**BUDGET Mairie de Fonbeauzard**

**ANNEE 2023**

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

## SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

**SOMMAIRE**

<b>IV. ANNEXES</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	



Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

---

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
    - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont budgétaires (délibération n° ..... du .....).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023

S'LO

ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>"</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	3 349 965.00	3 186 527.00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		163 438.43
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		3 349 965.00	3 349 965.43

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	364 496.00	436 602.30
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	45 777.00	
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	26 329.30	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		436 602.30	436 602.30

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>3 786 567.30</b>	<b>3 786 567.73</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

---

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	678 906,00		678 300,00	678 300,00	678 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilé	1 911 600,00		1 932 989,00	1 932 989,00	1 932 989,00
014	Atténuations de produits	15 855,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	372 835,00		372 331,00	372 331,00	372 331,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 979 196,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 998 620,00</b>	<b>2 998 620,00</b>	<b>2 998 620,00</b>
66	Charges financières	82 608,00		73 817,00	73 817,00	73 817,00
67	Charges exceptionnelles	11 200,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires			2 705,00	2 705,00	2 705,00
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>3 073 004,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 081 142,00</b>	<b>3 081 142,00</b>	<b>3 081 142,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	95 606,00		266 717,00	266 717,00	266 717,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	2 106,00		2 106,00	2 106,00	2 106,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>97 712,00</b>	<b>0,00</b>	<b>268 823,00</b>	<b>268 823,00</b>	<b>268 823,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 170 716,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 349 965,00</b>	<b>3 349 965,00</b>	<b>3 349 965,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0.00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 349 965.00</b>
--	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	165 267,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	248 235,00		244 500,00	244 500,00	244 500,00
73	Impôts et taxes	1 769 845,00		1 889 767,00	1 889 767,00	1 889 767,00
74	Dotations, subventions et participations	844 793,00		929 259,00	929 259,00	929 259,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 036 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 174 526,00</b>	<b>3 174 526,00</b>	<b>3 174 526,00</b>
76	Produits financiers			1,00	1,00	1,00
77	Produits exceptionnels	52 173,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>3 088 313,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 180 527,00</b>	<b>3 180 527,00</b>	<b>3 180 527,00</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	10 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 098 313,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 186 527,00</b>	<b>3 186 527,00</b>	<b>3 186 527,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>163 438.43</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 349 965.43</b>
--	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)</b>	<b>262 823.00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

---

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	159 097,00	45 777,00	209 318,00	209 318,00	255 095,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>159 097,00</b>	<b>45 777,00</b>	<b>209 318,00</b>	<b>209 318,00</b>	<b>255 095,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	292 340,00		148 178,00	148 178,00	148 178,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.			1 000,00	1 000,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>292 340,00</b>	<b>0,00</b>	<b>149 178,00</b>	<b>149 178,00</b>	<b>149 178,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>451 437,00</b>	<b>45 777,00</b>	<b>358 496,00</b>	<b>358 496,00</b>	<b>404 273,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	10 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>461 437,00</b>	<b>45 777,00</b>	<b>364 496,00</b>	<b>364 496,00</b>	<b>410 273,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>	<b>26 329,30</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>=</b>	<b>436 602,30</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	102 326,00		86 331,00	86 331,00	86 331,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>102 326,00</b>	<b>0,00</b>	<b>86 331,00</b>	<b>86 331,00</b>	<b>86 331,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	22 979,00		9 342,00	9 342,00	9 342,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			72 106,30	72 106,30	72 106,30
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	303 000,00				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>325 979,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 448,30</b>	<b>81 448,30</b>	<b>81 448,30</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>428 305,00</b>	<b>0,00</b>	<b>167 779,30</b>	<b>167 779,30</b>	<b>167 779,30</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	95 608,00		266 717,00	266 717,00	266 717,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	2 106,00		2 106,00	2 106,00	2 106,00
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>97 712,00</b>	<b>0,00</b>	<b>268 823,00</b>	<b>268 823,00</b>	<b>268 823,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>526 017,00</b>	<b>0,00</b>	<b>436 602,30</b>	<b>436 602,30</b>	<b>436 602,30</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>=</b>	<b>436 602,30</b>

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)</b>	<b>262 823,00</b>
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

---



**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**B1**

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>FUNCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	678 300,00		678 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 932 989,00		1 932 989,00
014	Atténuations de produits	15 000,00		15 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	372 331,00		372 331,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	73 817,00		73 817,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00		6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	2 705,00	2 106,00	4 811,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		266 717,00	266 717,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>3 081 142,00</b>	<b>268 823,00</b>	<b>3 349 965,00</b>

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**

**0.00**

=

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**

**3 349 965.00**

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	148 178,00		148 178,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	255 095,00		255 095,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées		6 000,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.	1 000,00		1 000,00
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>404 273,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>410 273,00</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**

**26 329.30**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**

**436 602.30**

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**B2**

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	110 000,00		110 000,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	244 500,00		244 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes	1 889 767,00		1 889 767,00
74	Dotations, subventions et participations	929 259,00		929 259,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00		1 000,00
76	Produits financiers	1,00		1,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00		6 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>3 180 527,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>3 186 527,00</b>

+

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 163 438.43**

=

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 349 965.43**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves (sauf 1068)	9 342,00		9 342,00
13	Subventions d'investissement reçues	86 331,00		86 331,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		2 106,00	2 106,00
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		266 717,00	266 717,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>95 673,00</b>	<b>268 823,00</b>	<b>364 496,00</b>

+

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0.00**

+

**AFFECTATION AU COMPTE 1068 72 106.30**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 436 602.30**



**III - VOTE DU BUDGET**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES**

**A1**

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>678 906,00</b>	<b>678 300,00</b>	<b>678 300,00</b>
60611	Eau et assainissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60612	Energie - Electricité	149 940,00	165 000,00	165 000,00
60621	Combustibles	1 000,00	1 400,00	1 400,00
60622	Carburants	5 000,00	5 500,00	5 500,00
60623	Alimentations	151 151,00	170 000,00	170 000,00
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00	17 000,00	17 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 200,00	7 200,00	7 200,00
60636	Vêtements de travail	2 400,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	8 100,00	8 100,00	8 100,00
6067	Fournitures scolaires	6 700,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 100,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	85 000,00	75 000,00	75 000,00
6135	Locations mobilières	2 600,00	1 500,00	1 500,00
61521	Terrains	8 000,00	7 000,00	7 000,00
615221	Bâtiments publics	23 000,00	21 000,00	21 000,00
615231	Voiries	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Matériel roulant	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	4 500,00	4 500,00
6156	Maintenance	21 023,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	79 722,00	80 000,00	80 000,00
6182	Documentation générale et technique	600,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	4 200,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	6 000,00	4 500,00	4 500,00
6231	Annonces et insertions	600,00	675,00	675,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 170,00	22 000,00	22 000,00
6236	Catalogues et imprimés	600,00	600,00	600,00
6247	Transports collectifs	7 500,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	3 100,00	3 100,00
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés		100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6284	Redevances pour services rendus	1 400,00	1 665,00	1 665,00
62876	Au GFP de rattachement	7 200,00	7 200,00	7 200,00
6288	Autres services extérieurs	16 200,00	16 200,00	16 200,00
63512	Taxes foncières		60,00	60,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 911 600,00</b>	<b>1 932 989,00</b>	<b>1 932 989,00</b>
6218	Autres personnel extérieur	3 650,00	14 089,00	14 089,00
6331	Versement mobilité	18 400,00	17 000,00	17 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	5 700,00	6 500,00	6 500,00
6333	Particip.des employeurs à la form. prof. cor	8 500,00	8 000,00	8 000,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	21 500,00	22 000,00	22 000,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	3 400,00	4 000,00	4 000,00
6411	Personnel titulaire	745 000,00	725 000,00	725 000,00
6413	Personnel non titulaire	446 000,00	535 000,00	535 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	165 600,00	90 000,00	90 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	225 000,00	237 300,00	237 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	206 000,00	215 000,00	215 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	25 000,00	26 000,00	26 000,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	4 500,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 350,00	1 100,00	1 100,00
6488	Autres charges	32 000,00	32 000,00	32 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>15 855,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>

**III - VOTE DU BUDGET**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES**

**A1**

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
739223	Fonds de péréquation des ress comm et in	15 855,00	15 000,00	15 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>372 835,00</b>	<b>372 331,00</b>	<b>372 331,00</b>
6518	Autres		20 000,00	20 000,00
6531	Indemnités	80 020,00	80 020,00	80 020,00
6533	Cotisations de retraite	4 700,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	5 750,00	5 900,00	5 900,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin mand	50,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur		615,00	615,00
65541	Contrib. Fonds compens. charges territori	197 418,00	164 118,00	164 118,00
657361	Caisse des écoles	29 563,00	28 672,00	28 672,00
657362	CCAS	15 000,00	18 000,00	18 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	1 500,00		
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	37 054,00	48 956,00	48 956,00
65888	Autres	1 780,00	2 000,00	2 000,00
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'</b>			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>2 979 196,00</b>	<b>2 998 620,00</b>	<b>2 998 620,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>82 608,00</b>	<b>73 817,00</b>	<b>73 817,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	79 608,00	73 817,00	73 817,00
6688	Autres	3 000,00		
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>11 200,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
678	Autres charges exceptionnelles	11 200,00	6 000,00	6 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (</b>		<b>2 705,00</b>	<b>2 705,00</b>
6815	Dot.aux prov. pour risques & charges de fo		2 705,00	2 705,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>3 073 004,00</b>	<b>3 081 142,00</b>	<b>3 081 142,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investlissement</b>	<b>95 606,00</b>	<b>266 717,00</b>	<b>266 717,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>2 106,00</b>	<b>2 106,00</b>	<b>2 106,00</b>
6862	Dot.aux amort.charges financières à répart	2 106,00	2 106,00	2 106,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>97 712,00</b>	<b>268 823,00</b>	<b>268 823,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>97 712,00</b>	<b>268 823,00</b>	<b>268 823,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>3 170 716,00</b>	<b>3 349 965,00</b>	<b>3 349 965,00</b>

+

**RESTES A REALISER N-1** 0.00

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE** 0.00

=

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** 3 349 965.00

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

**III - VOTE DU BUDGET**

III

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES**

A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>165 267,00</b>	<b>110 000,00</b>	<b>110 000,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	165 267,00	110 000,00	110 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et vente</b>	<b>248 235,00</b>	<b>244 500,00</b>	<b>244 500,00</b>
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	1 205,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	7 030,00	3 000,00	3 000,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	240 000,00	240 500,00	240 500,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 769 845,00</b>	<b>1 889 767,00</b>	<b>1 889 767,00</b>
73111	Impôts directs locaux	1 050 434,00	1 167 175,00	1 167 175,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	636,00		
73211	Attribution de compensation	514 617,00	518 434,00	518 434,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	204 158,00	204 158,00	204 158,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>844 793,00</b>	<b>929 259,00</b>	<b>929 259,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	278 542,00	278 542,00	278 542,00
74121	Dotation de solidarité rurale	37 286,00	37 000,00	37 000,00
744	FCTVA	347,00	4 491,00	4 491,00
74718	Autres	11 000,00	90 000,00	90 000,00
7478	Autres organismes	314 361,00	340 000,00	340 000,00
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe	184 290,00	168 956,00	168 956,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	5 867,00	6 270,00	6 270,00
7488	Autres attributions et participations	13 100,00	4 000,00	4 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>8 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
752	Revenus des immeubles	7 000,00		
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>3 036 140,00</b>	<b>3 174 526,00</b>	<b>3 174 526,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>			
7622	Prod. des autres immo. fin. rattachement de			
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>52 173,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
7788	Produits exceptionnels divers	52 173,00	6 000,00	6 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>3 088 313,00</b>	<b>3 180 526,00</b>	<b>3 180 526,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>10 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	6 000,00	6 000,00
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>10 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>3 098 313,00</b>	<b>3 186 526,00</b>	<b>3 186 526,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				<b>0.00</b>
				+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>163 438.43</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>3 349 964.43</b>



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (			
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°101 Mairie	34 326,00	68 836,00	68 836,00
	Op. Eq. n°102 Groupes scolaires	124 771,00	140 482,00	140 482,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>159 097,00</b>	<b>209 318,00</b>	<b>209 318,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	292 340,00	148 178,00	148 178,00
1641	Emprunts en euros	292 340,00	148 178,00	148 178,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa		1 000,00	1 000,00
261	Titres de participation		1 000,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses Imprévues			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>292 340,00</b>	<b>149 178,00</b>	<b>149 178,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>451 437,00</b>	<b>358 496,00</b>	<b>358 496,00</b>
040	Opération d'ordre transfert entre section	10 000,00	6 000,00	6 000,00
	Charges transférées	10 000,00	6 000,00	6 000,00
2181	Install.générales,agencement & aménagem	10 000,00	6 000,00	6 000,00
041	Opérations patrimoniales			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>10 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>461 437,00</b>	<b>364 496,00</b>	<b>364 496,00</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>45 777.00</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>26 329.30</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>436 602.30</b>

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

---

**III - VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES**

**B2**

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	<b>102 326,00</b>	<b>86 331,00</b>	<b>86 331,00</b>
1321	Etats et établissements nationaux	20 175,00	35 125,00	35 125,00
1323	Départements	51 318,00	29 113,00	29 113,00
1328	Autres	30 833,00	22 093,00	22 093,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 165)</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>102 326,00</b>	<b>86 331,00</b>	<b>86 331,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>22 979,00</b>	<b>81 448,30</b>	<b>81 448,30</b>
10222	FCTVA	22 979,00	9 342,00	9 342,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		72 106,30	72 106,30
<b>138</b>	<b>Autres subv. d'inv. non transférables</b>			
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisation</b>	<b>303 000,00</b>		
<b>Total des recettes financières</b>		<b>325 979,00</b>	<b>81 448,30</b>	<b>81 448,30</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>428 305,00</b>	<b>167 779,30</b>	<b>167 779,30</b>

<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>95 606,00</b>	<b>266 717,00</b>	<b>266 717,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>2 106,00</b>	<b>2 106,00</b>	<b>2 106,00</b>
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 106,00	2 106,00	2 106,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>97 712,00</b>	<b>268 823,00</b>	<b>268 823,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>97 712,00</b>	<b>268 823,00</b>	<b>268 823,00</b>

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>526 017,00</b>	<b>436 602,30</b>	<b>436 602,30</b>
---	-------------------	-------------------	-------------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>0.00</b>
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0.00</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>436 602.30</b>

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101**

**LIBELLE : Mairie**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réallser 2022  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>2 575 605,82</b>	<b>a 8 764,00</b>	<b>68 836,00</b>	<b>b 68 836,00</b>	
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>35 958,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
	Autres (2031)	35 958,46				
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 022 018,79</b>	<b>8 764,00</b>	<b>68 836,00</b>	<b>68 836,00</b>	
21318	Autres bâtiments publics	606 703,25		9 200,00	9 200,00	
21561	Matériel roulant	13 500,00		56 400,00	56 400,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	97 347,60		3 236,00	3 236,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	232 735,70	8 764,00			
	Autres (2128,21311,2135,2138,21538,2157)	1 071 732,24				
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>517 628,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
	Autres (2312,2313,2318,238)	517 628,57				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 10 503,00</b>
13	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	<b>0,00</b>	<b>10 503,00</b>
1323	Départements		10 503,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>-67 097,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102**

**LIBELLE : Groupes scolaires**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>1 217 537,79</b>	<b>a 37 013,00</b>	<b>140 482,00</b>	<b>b 140 482,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	<b>798 962,12</b>	<b>37 013,00</b>	<b>140 482,00</b>	<b>140 482,00</b>	
21318	Autres bâtiments publics	50 026,70	1 158,00	4 520,00	4 520,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements	80 182,56	19 817,00	120 000,00	120 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	99 901,68	16 038,00	15 962,00	15 962,00	
	Autres (21312,21538,2181,2183,2184)	568 851,18				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	<b>418 575,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
	Autres (2313)	418 575,67				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 75 828,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	75 828,00
1321	Etats et établissements nationaux		35 125,00
1323	Départements		18 610,00
1328	Autres		22 093,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>-101 667,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 01/01/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

---



IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des rembour- sements (6)		Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>																
Néant																
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>3 250 659.48</b>											
1641 Emprunts en euros					<b>3 250 659.48</b>											
1166944																
2	CREDIT AGRICOLE	01/03/2021		05/03/2021	130 000.00	F			1.20	1.20	EUR	A	P	N	A-1	
20	DEXIA	01/06/2010		01/11/2014	700 000.00	F			4.68	4.68	EUR	A	P	N	A-1	
22MON239135	DEXIA	15/12/2004		01/02/2005	200 000.00	F			3.84	3.84	EUR	A	P	N	A-1	
23	DEXIA	17/04/2006		01/01/2007	820 659.48	F			4.26	4.26	EUR	S	P	N	A-1	
24	CREDIT MUTUEL	08/04/2010		10/10/2011	300 000.00	F			3.80	3.80	EUR	M	P	N	A-1	
MON 256676EUR/027207	CREDIT MUTUEL	12/05/2016		10/06/2016	400 000.00	F			2.90	2.90	EUR	M	P	N	A-1	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					<b>700 000.00</b>	C	EURIBOR		<b>5.00</b>	<b>5.00</b>	EUR	A	P	N	A-2	
Néant																
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partc. (Total)</b>																
Néant																
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>																
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>3 250 659.48</b>											

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023

ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR



(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2023										ICNE de l'exercice	
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle (en an- nées) (12)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 833 413.49					148 177.51	73 816.64		
1641 Emprunts en euros				1 833 413.49					148 177.51	73 816.64		
1166944	N			113 980.84	13.17	F	1.20		8 154.04	1 367.77		
2	N			553 778.40	18.83	F	4.68		20 279.79	25 916.83		
20	N			27 264.25	2.07	F	3.84		13 348.51	1 158.73		
22/MON239135	N			176 899.92	2.99	F	4.26		56 499.20	6 940.56		
23	N			147 038.72	8.76	F	3.80		15 652.45	5 785.32		
24	N			320 942.64	18.44	F	2.90		13 382.95	9 130.37		
MON 256676EUR/027207	N			493 508.72	16.15	C	EURIBOR	5.00	20 860.57	23 517.06		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				1 833 413.49					148 177.51	73 816.64		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts régis à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
MON 256676EUR/027207	DEXIA	700 000.00	493 508.72	2	30,00						5.00	23 517.06		26.92
<b>TOTAL (A)</b>		<b>700 000.00</b>	<b>493 508.72</b>									<b>23 517.06</b>		<b>26.92</b>
Barrière simple (B)														
NEANT														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
NEANT														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>700 000.00</b>	<b>493 508.72</b>									<b>23 517.06</b>		<b>26.92</b>



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote de budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	---	--	--	---	---

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2023 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro		(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices		(3) Ecart d'indices zone euro		(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro		(5) Ecart d'indices hors zone euro		(6) Autres indices		
		Nb produits	% de l'encours	Nb prod.	% enc.	Mtt €	Nb prod.	% enc.	Mtt €	Nb prod.	% enc.	Mtt €	Nb prod.	% enc.
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	5		1										
	% de l'encours	73.87 %		26.13 %										
	Montant en euros	1 555 684.67		550 317.22										
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.		%		%									%
	% enc.													
	Mtt €													
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.		%		%									%
	% enc.													
	Mtt €													
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.		%		%									%
	% enc.													
	Mtt €													
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.		%		%									%
	% enc.													
	Mtt €													
(F) Autres types de structures	Nb prod.		%		%									%
	% enc.													
	Mtt €													

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2023 après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2023	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

IV - ANNEXES	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

### A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Après des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<b><u>Après des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u></b>					
(ex : émissions publiques ou privées) Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

### A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023

S<sup>2</sup>LO

ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

---



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>		<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0.00 €		
<b>Procédure d'amortissement</b> (linéaire, dégressif, variable)	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée</b> (en années)
NEANT		

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

<b>Nature de la provision</b>	<b>Montant de la provision de l'exercice (1)</b>	<b>Date de constitution de la provision</b>	<b>Montant des provisions constituées au 01/01/2023</b>	<b>Montant total des provisions constituées</b>	<b>Montant des reprises</b>	<b>SOLDE</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédant "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.



<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		148 178,00	I 148 178,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		148 178,00	148 178,00
1641	Emprunts en euros	148 178,00	148 178,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	148 178,00	45 777,00	26 329,30	220 284,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.



**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES**

**A6.2**

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		278 165,00	III 278 165,00
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		9 342,00	9 342,00
10222	FCTVA	9 342,00	9 342,00
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		268 823,00	268 823,00
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	2 106,00	2 106,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	266 717,00	266 717,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>278 165.00</b>			<b>72 106.30</b>	<b>350 271.30</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II <b>220 284.30</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV <b>350 271.30</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (6) <b>129 987.00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM**

**A7.2.1**

**(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)**

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
<b>Dotations et participations reçues</b>		
74	Dotations, subventions et participations	
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
<b>Total des recettes réelles</b>		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM**

**A7.2.2**

**(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)**

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	<b>Remboursement d'emprunts et dettes assimilées</b>	
	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	
	<b>Autres dépenses éventuelles</b>	
020	Dépenses imprévues	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	<b>Souscription d'emprunts et dettes assimilées</b>	
	<b>Dotations et subventions reçues</b>	
	<b>Autres recettes éventuelles</b>	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2023 (2)	Restes à réaliser 2022 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
	NEANT				
	<b>RECETTES (b)</b>				
	NEANT				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2023
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
<b>Totaux généraux</b>						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	en Intérêts (8)
							NEANT			
							NEANT			
							NEANT			
							NEANT			
							NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (Intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D      0.00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II      3 180 527.00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II * 100      0.00</b>
---	-----------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b> <b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.3</b> <b>B1.4</b> <b>B1.5</b> <b>B1.6</b>

**B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir			Cumul restant	Total (2)
					2024	2025	2026		
	NEANT								

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

**B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.  
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

**B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2023	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b> <b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.3</b> <b>B1.4</b> <b>B1.5</b> <b>B1.6</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2023 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2023. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

#### B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2023	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	<b>INVESTISSEMENT</b>				
	<b>NEANT</b>				
	<b>FUNCTIONNEMENT</b>				
6554	Contributions aux organismes de regroupement SACPA COMITE BASSIN EMPLOI SMPE SYNDICAT ELECTRICTE HAUTE GARONNE SYNDICAT HERSAIN SYND MIXTE BASSIN HERS SYND IRRIGATION TOULOUSE METROPOLE EGLISE AUCAMVILLE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES Caisse des écoles CAISSE DES ECOLES <b>CCAS</b> C.C.A.S Autres établissements publics locaux FOYER SOCIO EDUCATIF Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé ANPIHM ABESSO EKOLEKPAN AMAP AMICALE LOISIRS CULTURE	PARTICIPATION PARTICIPATION PARTICIPATION PARTICIPATION PARTICIPATION PARTICIPATION PARTICIPATION PARTICIPATION PARTICIPATION PARTICIPATION PARTICIPATION PARTICIPATION PARTICIPATION SUBVENTION COMMUNALE SUBVENTION COMMUNALE SUBVENTION COMMUNALE	SACPA COMITE DU BASSIN D EMPLOI S.M.P.E. Département Haute-Gar SDEHG SYNDICAT INTERCOMMUNAL HERSAIN SYNDICAT MIXTE BASSIN VERSANT HERS SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT TOULOUSE METROPOLE - ASSAINISSEMENT Trésorerie Aucamville TRESORERIE SAINT ALBAN CAISSE DES ECOLES FONBEAUZARD COMMUNE DE FONBEAUZARD FSE SOCIO EDUCATIF DES ELEVES A.N.P.I.H.M. HANDICAPES ABESSO EKOLEKPAN AMAP AUX PETITS OIGNONS AMICALE LOISIRS CULTURE	Société Collectivité territ Collectivité territ Collectivité territ Collectivité territ Collectivité territ Collectivité territ Etat ou organism Etat ou organism Collectivité territ Collectivité territ Association Association Société Association Association	164 118.00 0.00 12 844.00 151.00 70 323.00 62 176.00 415.00 232.00 0.00 760.00 17 217.00 28 672.00 28 672.00 18 000.00 18 000.00 0.00 0.00 48 956.00 380.00 0.00 400.00 2 800.00
657361					
657362					
65737					
6574					



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	ANCIENS COMBATTANTS	SUBVENTION COMMUNALE	ANCIENS COMBATTANTS AMICALE	Association	0.00
	PARENTS BUISSONNIERE	SUBVENTION COMMUNALE	APE PARENTS BUISSONNIERE	Association	0.00
	PARENTS BUISSONNIERE	SUBVENTION COMMUNALE	APE PARENTS BUISSONNIERE	Association	0.00
	APELAC	SUBVENTION COMMUNALE	APELAC	Association	0.00
	ENTENTE LALANDE RUGBY	SUBVENTION COMMUNALE	Assoc entente Lalande Aucamvil	Association	340.00
	ATL'AS	SUBVENTION COMMUNALE	ASSOCIATION ATL'AS	Association	0.00
	BAUZI BENIN	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	BAUZI BENIN	Association	690.00
	BAUZI FONCHIENS	SUBVENTION COMMUNALE	BAUZI'FONCHIENS	Association	580.00
	BAUZIBADS	SUBVENTION COMMUNALE	BAUZIBADS	Association	1 700.00
	BAUZIF ARTISTES	SUBVENTION COMMUNALE	BAUZIF'ARTISTES	Association	1 050.00
	BOURREE DE L AUBRAC	SUBVENTION COMMUNALE	BOURREE DE L'AUBRAC	Association	800.00
	CADETS BAUZIFONTINS	SUBVENTION COMMUNALE	CADETS BAUZIFONTINS	Association	530.00
	Café associatif	SUBVENTION COMMUNALE	Café associatif	Association	700.00
	CYLOTOURIMES	SUBVENTION COMMUNALE	CCRB CYCLORAND BAUZIFONTINS	Association	750.00
	COMITE DES FETES	SUBVENTION COMMUNALE	COMITE DES FETES	Association	10 000.00
	DEFILE POUR TOI	SUBVENTION COMMUNALE	DEFILE POUR TOI PAS D ANGES SANS ELLE	Association	0.00
	DIVERS		DIVERS	Association	3 918.00
	DONNEURS DE SANG	SUBVENTION COMMUNALE	DONNEURS SANG AMICALE	Association	400.00
	ETO	SUBVENTION COMMUNALE	ETO	Association	300.00
	FF FOOTBALL	SUBVENTION COMMUNALE	FFC FONBEAU FOOTBALL CLUB	Association	4 855.00
	FNACA	SUBVENTION COMMUNALE	FNACA	Association	200.00
	FNATH	SUBVENTION COMMUNALE	FNATH Haute-Garonne	Association	170.00
	FONBO RANDO	SUBVENTION COMMUNALE	FONBO-RANDO	Association	1 100.00
	VELO CLUBA	SUBVENTION COMMUNALE	FVC FONBEAU VELO CLUB COMPET	Association	0.00
	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	SUBVENTION COMMUNALE	GYM VOLONTAIRE FONBEAUZARD	Association	2 400.00
	JUDO CLUB	SUBVENTION COMMUNALE	JUDO CLUB AUCAMV FONBEAU	Association	750.00
	KARATE CLUB	SUBVENTION COMMUNALE	KARATE CLUB FONBEAUZARD	Association	1 070.00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
BOUDUCONS	SUBVENTION COMMUNALE	LES BOUDUCONS	Association	500.00	
LES FONT SEMBLANTSA	SUBVENTION COMMUNALE	LES FONT SEMBLANT	Association	650.00	
LES VOIX DE L HERS	SUBVENTION COMMUNALE	LES VOIX DE L'HERS	Association	1 250.00	
LES VOIX DE L'HERS	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	LES VOIX DE L'HERS	Association	1 392.00	
LIGUE CONTRE LE CANCER	SUBVENTION COMMUNALE	Ligue contre le Cancer	Association	900.00	
MISS VIOLETTES	SUBVENTION COMMUNALE	MISS VIOLETTES	Association	290.00	
PETANQUE	SUBVENTION COMMUNALE	PETANQUE CLUB FONBEAUZARD	Association	900.00	
POKER 31	SUBVENTION COMMUNALE	POCKER 31	Association	350.00	
RESTAURANT DU COEUR	SUBVENTION COMMUNALE	Restaurants du coeur	Association	1 000.00	
SEIGNEURS DE L IMPERIUM	SUBVENTION COMMUNALE	SEIGNEURS DE L'IMPERIUM	Association	230.00	
SHIRO FONBO	SUBVENTION COMMUNALE	SHIRO FONBO	Association	250.00	
TACO	SUBVENTION COMMUNALE	T.A.C.O.	Association	300.00	
TAEKWENDO	SUBVENTION COMMUNALE	TAEKWONDO	Association	1 300.00	
TENNIS	SUBVENTION COMMUNALE	TENNIS CLUB BAUZIFONTIN	Association	1 800.00	
AIDE HUMANITAIRE	SUBVENTION COMMUNALE	THE SMALL PROJECTS FUND	Association	1 511.00	
UNIS POUR LENNY	SUBVENTION COMMUNALE	UNIS POUR LENNY	Association	450.00	
VOLLEY CLUB	SUBVENTION COMMUNALE	VOLLEY CLUB FONBEAUZARD	Association	0.00	



Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023

S'LO

ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B2.1 B2.2 B3</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou Intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

<b>Libellé de la recette :</b>			
<b>Reste à employer au 01/01/2023 :</b>			
<b>Recettes</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
<b>Total Recettes :</b>			
<b>Dépenses</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
<b>Total Dépenses :</b>			
<b>Reste à employer au 31/12/2023 :</b>			

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/2023 :</b>			
<b>TOTAL Recettes</b>		<b>TOTAL Dépenses</b>	
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/2023 :</b>			

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>ADMINISTRATIVE</b>		<b>6,00</b>		<b>6,00</b>			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00		1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	2,00		2,00			
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00		1,00			
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1,00		1,00			
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00		1,00			
<b>TECHNIQUE</b>		<b>10,00</b>	<b>12,00</b>	<b>22,00</b>			
ADJOINT TECHNIQUE	C	6,00	9,00	15,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	3,00	5,00			
AGENT DE MAITRISE	C	1,00		1,00			
INGENIEUR	A	1,00		1,00			
<b>SOCIAL</b>		<b>2,00</b>	<b>3,00</b>	<b>5,00</b>			
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DE	C		1,00	1,00			
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C		2,00	2,00			
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	1,00		1,00			
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	A	1,00		1,00			
<b>ANIMATION</b>		<b>8,00</b>	<b>6,00</b>	<b>14,00</b>			
ADJOINT D'ANIMATION	C	6,00	6,00	12,00			
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00			
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00		1,00			
<b>POLICE MUNICIPALE</b>		<b>1,00</b>		<b>1,00</b>			
GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	1,00		1,00			
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>27,00</b>	<b>21,00</b>	<b>48,00</b>			

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>	<b>C1</b>

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>							
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	348		A		
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	350		A		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	348		A		
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	S	356		A		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023</b>	<b>C1</b>

- (1) CATEGORIES : A, B et C  
 (2) SECTEUR ADM : Administratif  
 TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PMI : Police

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)  
 (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347  
 (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1  
 (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER**

**C2**

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	<b>C3.4</b>

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
NEANT			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				



Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

<b>Libellés</b>	<b>Bases notifiées (si connues à la date de vote)</b>	<b>Variation des bases / 2022</b>	<b>Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante</b>	<b>Variation des taux / 2022 (%)</b>	<b>Produit voté par l'assemblée délibérante</b>	<b>Variation des produits / 2022 (%)</b>
TFPB	3 243 000,000	6,365 %	40,270 %	0,000 %	1 305 956,000	6,365 %
TFPNB	2 700,000	1,275 %	144,760 %	0,000 %	3 909,000	1,296 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
Taxe d'habitation résidence secondaire	100 950,000	7,100 %	10,700 %	0,000 %	10 802,000	7,110 %
<b>TOTAL</b>	<b>3 346 650,000</b>	<b>6,361 %</b>			<b>1 320 667,000</b>	<b>6,350 %</b>

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023



ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR

---

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 23  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de suffrages exprimés : 22  
 VOTES - Pour : 18  
 Contre : 4  
 Abstentions : 4

Date de convocation : 03/04/2023

Présenté par le Maire ,  
 A FONBEAUZARD , le 11/04/2023  
 le Maire ,  
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
 A FONBEAUZARD , le 11/04/2023



Les membres du Conseil Municipal,

M. Robert GRIMAUD – Patrick BARRAU – Sonia CAPELLE – Miche	M. Patrick BARRAU	Mme Sonia CAPELLE
M. Michel CORBIERE	Mme Emmanuelle DELEDICQ	Mme Laélia DE MATOS abstenhor
Mme Nadine DEVILLERS	M. Jérôme DEYX	Mme Christelle GOURGUES
M. Patrice GRAFFOULIERE	M. Mostafa LAMRHAN absent	M. Serge LASSERRE
Mme Nadine MAYSSAL-CATALANO	M. Raphaël MAUDOUIT abstenhor	Mme Mélanie MIGNOT abstenhor
Mme Carine MIRANDA	Mme Florence MORET	M. Emmanuel MUNOZ
M. Francis OULES	Mme Paulette PIQUEMAL	Mme Corine PRONO abstenhor
M. Frédéric SIDOR	M. André VILLATE	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

A FONBEAUZARD , le 11/04/2023

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 27/04/2023

S<sup>2</sup>LO

ID : 031-213101868-20230411-2023\_017-AR